

Larvicide Biologique

VectoBac 200G
Granules

COMMERCIAL

GARANTIE: *Bacillus thuringiensis* var. *israelensis*, sérotype H-14, souche AM 65-52, 200 unités toxiques internationales (UTI) par milligramme (0,2 milliard UTI/kg)

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
SENSIBILISANT POTENTIEL
ATTENTION IRRITANT OCULAIRE

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 19466 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET:

Numéro de lot :

Date de fabrication :

Titulaire d'enregistrement:
Valent BioSciences LLC
1910 Innovation Way, Suite 100
Libertyville, Illinois 60048, É-U
1-800-323-9597

Agent canadien:
Valent Canada Inc.
201-230 Hanlon Creek Blvd
Guelph, Ontario N1C 0A1

PRÉCAUTIONS
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
PEUT CAUSER UNE SENSIBILISATION
PRÉCAUTION IRRITANT OCULAIRE

NE PAS appliquer directement sur les réservoirs traités pour de l'eau potable, ou sur les récipients lorsque l'eau est destinée pour la consommation humaine. Éviter le contact du produit avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation. Porter des vêtements longs (chemise et pantalon), des gants imperméables, des souliers et des bas, des lunettes de sécurité et un appareil respiratoire NIOSH approuvé muni d'un filtre N-95, R-95 ou P-95 pour les produits biologiques lors de la manipulation, du mélange/chargement ou lors de l'épandage du produit et des tâches de nettoyage/réparation. Les applicateurs peuvent enlever les gants, les lunettes de sécurité et l'appareil respiratoire si la conception et le type d'appareil de pulvérisation diminuent l'exposition à un niveau négligeable (c.-à-d. applicateur au dos muni de tiges permettant une application du produit directement au-dessus de la surface de l'eau). Bien se laver à l'eau savonneuse après avoir manipulé le produit. Enlever les vêtements contaminés et bien les laver avant de les porter à nouveau.

PREMIERS SOINS

RESTRICTION: VectoBac 200G peut être appliqué dans tout point d'eau à l'exception de l'eau traitée pour des fins d'utilisation en eau potable.

Appliquer le taux recommandé à l'aide de l'équipement conventionnel utilisé pour l'épandage par voie de terre ou mesurer le taux requis d'insecticide et l'appliquer à la volée au-dessus de l'eau en se servant d'une boîte métallique ou de tout autre récipient approprié; porter des gants. Une couverture uniforme est nécessaire pour optimiser les résultats.

NE PAS APPLIQUER PAR AVION.

Prévoir 3 à 14 jours entre les applications. On déterminera la fréquence des applications par une surveillance appropriée. VectoBac 200G n'a pas d'effet sur les prédateurs et les parasites invertébrés aquatiques qui ne se nourrissent pas par filtration. Par conséquent, la période de démoustication peut être prolongée grâce à ces ennemis naturels qui contribuent à maintenir la population de moustiques à un niveau acceptable.

Consulter les agents chargés de la réglementation provinciale/territoriale des pesticides pour une autorisation.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

GESTION DE LA RÉSISTANCE : En terme de gestion de la résistance, prendre note que VectoBac 200G contient un insecticide du Groupe 11. Toute population d'insectes peut renfermer ou former des insectes naturellement résistants à l'insecticide VectoBac 200G et à d'autres insecticides du groupe 11. Les individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide VectoBac 200G ou tout insecticide du même groupe 11 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes insectes nuisibles au champ.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précises, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

2020-08-25

Sub.No. 2020-3528

- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Valent BioSciences LLC au 1-800-323-9597.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.